

devant ces fluctuations?—R. A mon sens, presque tous les grossistes, et tous les détaillants sans aucune exception, désireraient voir établir un régime de prix plus stable et indépendant de fluctuations aussi marquées.

D. Bref, les grossistes et les détaillants voient d'un mauvais œil cette fluctuation de prix dont eut à souffrir le pêcheur?—R. Oui.

D. Ils sont disposés à accepter une base plus stable?—R. Oui.

D. Avec, en conséquence, un meilleur revenu pour le pêcheur?—R. Oui, je crois.

D. Est-ce là l'un des principaux embarras de l'industrie du poisson frais dans la Nouvelle-Ecosse d'où ait pu sortir un aussi triste état de choses pour le pêcheur?—R. Oui, c'est l'un des plus grands obstacles à la prospérité de ce dernier.

*Le président:*

D. Et quelle en est la cause?—R. Pour une grande partie, la concurrence à outrance et la vente par consignations.

D. Entre distributeurs?—R. Oui.

*M. Senn:*

D. La concurrence faite par le poisson d'eau douce y a-t-elle sa part?—R. L'enquête ne visait pas les conditions de la pêche dans les lacs.

D. Je croyais que vous auriez pu apprendre si, oui ou non, il existait une concurrence sur les grandes places avec le poisson d'eau douce, et si cette concurrence avait produit quelque contre-coup sur les prix.—R. Ce contre-coup s'est produit, en effet.

D. Vous ne nous avez rien dit des prix comparatifs imposés au détaillant ou au consommateur pour toutes les variétés de poisson donnant, d'après vous, un revenu de 1 cent .5 la livre au pêcheur.

*M. Sommerville:*

D. Vous pourriez peut-être, dès maintenant, nous communiquer ce que vous savez, à ce sujet, sur l'aiglefin; votre enquête a dû sans doute vous renseigner là-dessus?—R. Mes données me fournissent ceci sur l'aiglefin frais: le pêcheur retire 1 cent .5 la livre; le distributeur, 4.25 cents, prix à la poissonnerie; soit, pour le grossiste de Montréal, un prix de revient de près de 5.25 cents la livre.

*M. Senn:*

D. C'est-à-dire pour du poisson emballé dans la glace et prêt à être expédié?—R. Oui. Le grossiste vend probablement une partie de ce poisson, à raison de 7.25 cents la livre, au détaillant qui l'offre au consommateur pour 10 et 11 cents la livre.

*M. Sommerville:*

D. N'existe-t-il pas d'autres intermédiaires?—R. Je ne le crois pas.

D. Et ces chiffres constitueraient la part de chacun des intermédiaires entre le pêcheur et le consommateur?—R. Oui.

*M. Young:*

D. Le distributeur semble être le mieux partagé dans tout cela?—R. Naturellement, il doit préparer le poisson pour la vente, d'où nettoyage, déchet, réfrigération et emballage.

*M. Sommerville:*

D. Il y a aussi le travail de préparation du filet d'aiglefin?—R. Oui.

D. Et cette opération doit porter le fardeau des frais du...—R. Tout compte fait, il faut 3 livres de poisson tel qu'on le prend pour produire une livre de filet,